

PL.U.

Plan Local d'Urbanisme
Révision n°2

Commune de BOËGE
(Haute-Savoie)

4.2.a Documents graphiques du règlement

PLANCHE COMMUNE
Echelle 1/6000e

Vu pour être annexé
à la délibération d'arrêt
du projet de révision n°2 du PLU
en date du 2 juillet 2026.

Le Maire,
Julie NOVEL VERDAN



LES ZONES ET LES SECTEURS

— Limite de zone

ZONES URBAINES

- Ua Partie agglomérée dense et ancienne du centre-bourg
- Ub Parties agglomérées denses du centre-bourg
- Uc Parties agglomérées dans le prolongement du centre-bourg
- Uh Secteurs bâtis constitués (gestion de l'existant) : quartiers récents et hameaux (noyau ancien et extension récente)
- Ugv Secteur d'accueil des gens du voyage
- Us Secteurs d'équipements publics et collectifs
- Ues Secteur d'équipements (publics et collectifs) et de services
- Uep Secteurs destinés à l'aménagement de parkings publics en centre-bourg
- Ui Secteur d'activités artisanales
- Uis Secteur d'activités et de services : Juchère

ZONES A URBANISER

- AUa Secteurs de développement du bourg : OA1 et OA2
- AUap Secteurs de développement du quartier de Riordy : OA3 et OA4
- AUas Zone à aménager réservée aux équipements publics et collectifs (centre de secours) : OA5
- AUas Zone à aménager réservée aux équipements publics et collectifs (collège) : OA6

ZONES AGRICOLES

- A Zone agricole
- As Secteur agricole à enjeux scientifiques (Zone Natura 2000, ZNIEFF de type I)
- Ap Secteur agricole à enjeux paysagers

ZONES NATURELLES

- N Zone naturelle et forestière
- Ns Secteur naturel et forestier à enjeux scientifiques (Zone Natura 2000, ZNIEFF de type I)
- Nzh Secteur de protection des zones humides
- Nze Secteur naturel destiné à l'aménagement de la frange naturelle de l'espace sportif polyvalent
- Nm1 Secteurs destinés à la gestion du site du monastère et des constructions isolées liées au monastère (STECAL)
- Nm2 Secteurs destinés à la gestion des équipements publics et d'intérêt collectif : N11 Dîchetterie
- Nm3 Secteurs destinés à la gestion des équipements publics et d'intérêt collectif : N2 Ancienne STEP
- Nm4 Secteurs destinés à la gestion des équipements publics et d'intérêt collectif : N3 Ouvrage RTE
- Ndm Secteur destiné à la gestion de dépôts de matériaux
- N-OA Secteurs naturels dans OAP

— Périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée des captages (SUP AS1)

SECTEURS DE PROTECTIONS LIES AUX ENJEUX DE MILIEUX NATURELS, PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX
cf. Titre II Chapitre IV du Règlement (pièce 4.1)

- Haies agricoles et boisements (Elément naturel remarquable du paysage)
- Jardins (Elément naturel remarquable du paysage)
- Immeuble isolé ou ensemble bâti (Elément bâti remarquable du paysage)
- Zone humide potentielle (Zh)
- Zone de bon fonctionnement des zones humides alluviales
- Espace de bon fonctionnement des cours d'eau

AUTRES SERVITUDES D'UTILISATION DU SOL

- Secteur de Mixité Sociale
- Secteurs dans lesquels les programmes de logements comportent une proportion de logements d'une taille minimale, fixés par le règlement écrit

RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

- Emplacement réservé

AUTRES INFORMATIONS

- Bâtiment d'élevage lié à une activité agricole
- Bâti existant non cadastré à titre indicatif
- Cimetière
- Ligne aérienne 63kV N01 BOËGE - CORNIER
- Cours d'eau et plan d'eau
- Périmètre de bruit au voisinage des infrastructures de transport terrestres classées sonores par l'Arrêté Préfectoral n° DDT-2020-1036 du 19 août 2020, modifié par l'arrêté préfectoral n° DDT-2021-0468 du 30 mars 2021

Numéro	Objet	Bénéficiaire	Surface (m2)
1	Espace public naturel de promenade et de détente, en amont du Pénaz (massif des Voirons)	Commune	18426
2	Aménagement du carrefour entre la R.D.20 / "rue Nouvelle"	Département	1508
3	Aménagement d'un accès au lieu-dit "Le Bru", à 5m de plateforme	Commune	335
4	Règlementation du chemin de Feillères sur 2 m d'emprise	Commune	576
5	Elargissement de la route de la Croisse (pour desserte de la déchetterie et de la station)	Commune	1643
6	Extension du cimetière	Commune	809
7	Régularisation de voie communale Chez Rollin	Commune	1006
8	Régularisation de la voie communale "Aux Arolles"	Commune	958
9	Régularisation de l'emprise de la piste forestière de l'Ermitage (Voirons)	Commune	2441
10	Aménagement d'une liaison modes doux entre le chemin des Arolles et le chemin des Chênes, largeur 2 mètres	Commune	257
11	Dégagement de visibilité sur la R.D.20 et 320 au lieu-dit Le Jovet	Département	1654
12	Recallotage de la R.D.320 du lieu-dit Les Broudières à la limite de commune de Savail	Département	5536
13	Aménagement d'un parking public à l'arrière de l'église	Commune	594
14	Aménagement d'un parking public, chemin des Grands Champs	Commune	3019
15	Régularisation d'une piste d'accès aux ouvrages Grange Buttet - largeur 4 m	Commune	5723
16	Aménagement d'un passage public entre la rue de la Vallée Verte et la rue du Château	Commune	258
17	Acquisition de la zone humide pour protection	Commune	35370
18	Aménagement d'une voie cyclo-piétonne, plateforme 3 m large	Communauté de Communes de la Vallée Verte	4419
18	Aménagement d'une voie cyclo-piétonne, plateforme 3 m large	Communauté de Communes de la Vallée Verte	948
19	Aménagement d'une passerelle modes doux sur la Menoge	Commune	91
20	Régularisation de la boucle piétonne de Rosatilly	Commune	4761
21	Acquisition pour rénovation et préservation du secteur du Marais	Commune	10138
22	Régularisation de la voie communale "Chez Novelley"	Commune	2807
23	Régularisation de l'accès au captage Chez Ruffieux - largeur 4 m	Syndicat des Eaux de Rocaille et Bellecombe	1169
24	Régularisation de l'accès au captage Chez Bochaton - largeur 6 m	Syndicat des Eaux de Rocaille et Bellecombe	1210
25	Régularisation foncière du réservoir de La Veursaz	Syndicat des Eaux de Rocaille et Bellecombe	1586
26	Régularisation foncière du réservoir de la Cascade	Syndicat des Eaux de Rocaille et Bellecombe	158
27	Aménagement d'un collège et d'une salle sportive, La Clouye	Département	28918

PL.U.

Plan Local d'Urbanisme

Révision n°2

Commune de BOËGE

(Haute-Savoie)

4.2.a Documents graphiques du règlement

PLANCHE BOURG

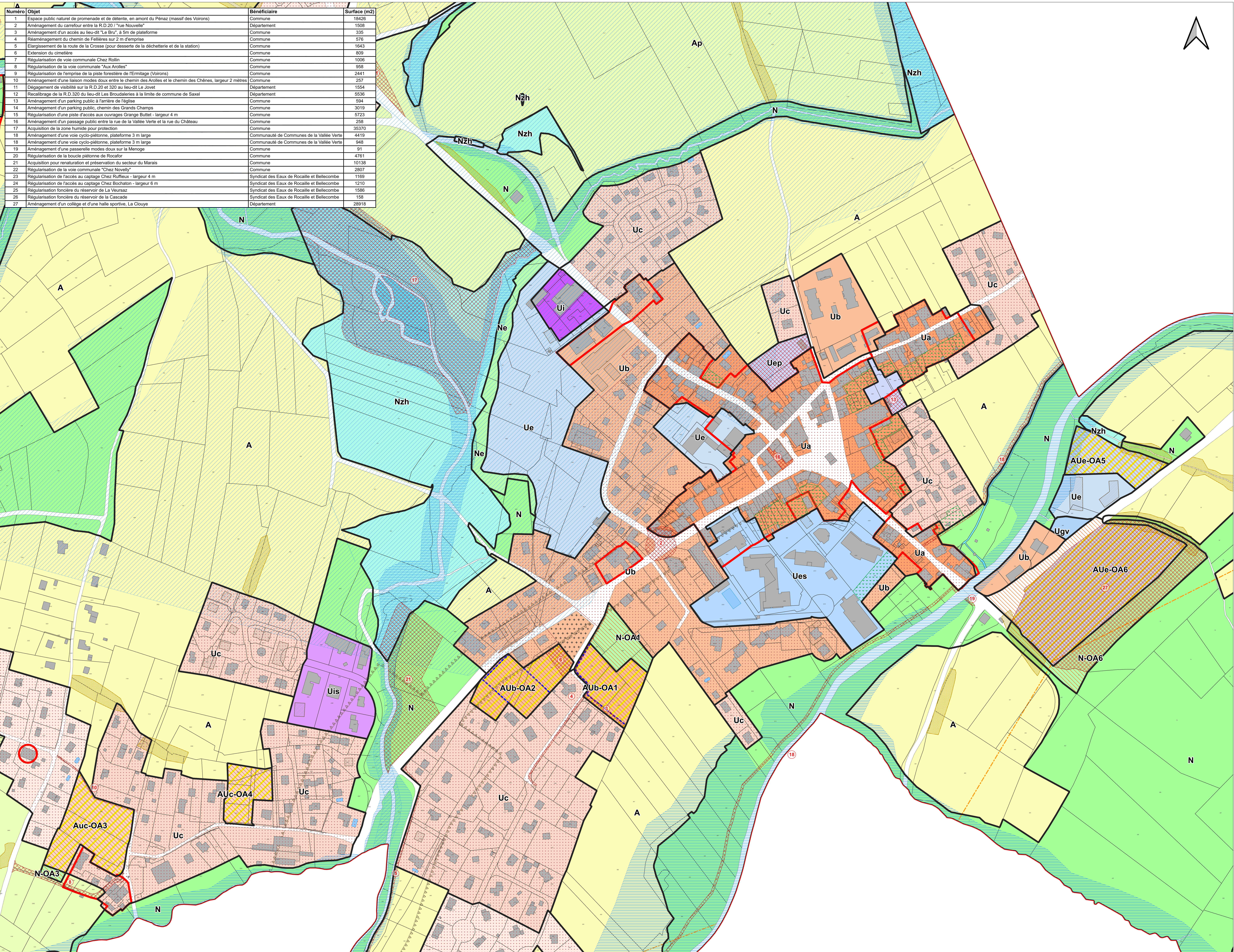
Echelle 1/1500e

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt du projet de révision n°2 du PLU en date du 2 juillet 2026

Le Maire,

Julie NOVEL VERDAN

Número	Objet	Bénéficiaire	Surface (m2)
1	Espace public naturel de promenade et de détente, en amont du Pénaz (massif des Voirons)	Commune	18426
2	Aménagement du carrefour entre la R.D.20 / "rue Nouvelle"	Département	1508
3	Aménagement d'un accès au lieu-dit "Le Bru", à 5m de plateforme	Commune	335
4	Reaménagement du chemin de Felleries sur 2 m d'emprise	Commune	576
5	Eclaircissement de la route de la Croasse (pour desserte de la déchetterie et de la station)	Commune	1543
6	Extension du cimetière	Commune	309
7	Régularisation de voie communale Chez Rollin	Commune	1005
8	Régularisation de la voie communale "Aux Arolles"	Commune	958
9	Régularisation de l'emprise de la piste forestière de l'Ermitage (Voirons)	Commune	2441
10	Aménagement d'une liaison modes doux entre le chemin des Arolles et le chemin des Chênes, largeur 2 mètres	Commune	257
11	Dégagement de visibilité sur la R.D.20 et 320 au lieu-dit Le Jovet	Département	1554
12	Recalibrage de la R.D.320 du lieu-dit Les Broudaleries à la limite de commune de Savel	Département	5536
13	Aménagement d'un parking public à l'arrière de l'église	Commune	594
14	Aménagement d'un parking public, chemin des Grands Champs	Commune	3019
15	Régularisation d'une piste d'accès aux ouvrages Grange Buttel - largeur 4 m	Commune	5723
16	Aménagement d'un passage public entre la rue de la Vallée Verte et la rue du Château	Commune	258
17	Acquisition de la zone humide pour protection	Commune	35370
18	Aménagement d'une voie cyclo-piétonne, plateforme 3 m large	Communauté de Communes de la Vallée Verte	4419
18	Aménagement d'une voie cyclo-piétonne, plateforme 3 m large	Communauté de Communes de la Vallée Verte	948
19	Aménagement d'une passerelle modes doux sur la Menoge	Commune	91
20	Régularisation de la boucle piétonne de Rocafar	Commune	4761
21	Acquisition pour renaturation et préservation du secteur du Marais	Commune	10138
22	Régularisation de la voie communale "Chez Novelty"	Commune	2807
23	Régularisation de l'accès au captage Chez Ruffieux - largeur 4 m	Syndicat des Eaux de Rocaille et Bellecombe	1169
24	Régularisation de l'accès au captage Chez Isochation - largeur 6 m	Syndicat des Eaux de Rocaille et Bellecombe	1210
25	Régularisation foncière du réservoir de La Veunaz	Syndicat des Eaux de Rocaille et Bellecombe	1586
26	Régularisation foncière du réservoir de la Casade	Syndicat des Eaux de Rocaille et Bellecombe	158
27	Aménagement d'un collège et d'une halle sportive, La Clouye	Département	28919



LES ZONES ET LES SECTEURS

— Limite de zone

OA

Secteur concerné par des Orientations d'Aménagement et de Programmation

A

Zone agricole

As

Secteur agricole à enjeux scientifiques (Zone Natura 2000, ZNIEFF de type I)

Ap

Secteur agricole à enjeux paysagers

N

Zone naturelle et forestière

Ns

Secteur naturel et forestier à enjeux scientifiques (Zone Natura 2000, ZNIEFF de type I)

Nzh

Secteur de protection des zones humides

Nn

Secteur naturel destiné à l'aménagement de la frange naturelle de l'espace sportif polyvalent

Nm

Secteurs destinés à la gestion du site du monastère et des constructions isolées liées au monastère (STECAL)

Ni

Secteurs destinés à la gestion des équipements publics et d'intérêt collectif

Ndm

Secteur destiné à la gestion de dépôts de matériaux

N-OA

Secteurs naturels dans OAP

Ua

Partie agglomérée dense et ancienne du centre-bourg

Ub

Parties agglomérées denses du centre-bourg

Uc

Parties agglomérées dans le prolongement du centre-bourg

Uh

Secteurs bâtis constitués (gestion de l'existant) : quartiers récents et hameaux (noyau ancien et extension récente)

Ugv

Secteur d'accueil des gens du voyage

Ue

Secteurs d'équipements publics et collectifs

Ues

Secteurs d'équipements (publics et collectifs) et de services

Uep

Secteurs destinés à l'aménagement de parkings publics en centre-bourg

Ui

Secteur d'activités artisanales

Uis

Secteur d'activités et de services : Jonchère

AUa

Secteurs de développement du bourg : OA1 et OA2

AUap

Secteurs de développement du quartier de Roncy : OA3 et OA4

AUap

Zone à aménager réservée aux équipements publics et collectifs (centre de secours) : OA5

AUap

Zone à aménager réservée aux équipements publics et collectifs (collège) : OA6

—

Périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée des captages (SUP-AS1)

SECTEURS DE PROTECTIONS LIES AUX ENJEUX DE MILIEUX NATURELS, PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

cf. Titre II Chapitre IV du Règlement (pièce 4.1)

—

Hauts agricoles et boisements (Elément naturel remarquable du paysage)

—

Jardins (Elément naturel remarquable du paysage)

—

Immeuble isolé ou ensemble bâti (Elément bâti remarquable du paysage)

—

Zone humide potentielle (Zh)

—

Espace de bon fonctionnement des zones humides alluviales

—

Espace de bon fonctionnement des cours d'eau

—

Emplacement réservé

AUTRES SERVICES D'UTILISATION DU SOL

—

Secteur de Mixité Sociale

—

Secteurs dans lesquels les programmes de logements comportent une proportion de logements d'une taille minimale, fixée par le règlement écrit

AUTRES INFORMATIONS

—

Bâtiment d'élevage lié à une activité agricole

—

Bâti existant non cadastré à titre indicatif

—

Cimetière

—

Ligne aérienne 63kV N°1 BOËGE - CORNIER

—

Cours d'eau et plan d'eau

—

Périmètre de bruit au voisinage des infrastructures de transport terrestres classées sonores par l'Arrêté Préfectoral n° DDT-2020-1036 du 19 août 2020, modifié par l'arrêté préfectoral n°DDT-2021-0468 du 30 mars 2021